

La Défense (Paris. 192?)

Secours rouge international. Section française. La Défense (Paris. 192?). 1939/02/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

La défense

*solidarité
justice liberté*

REDACTION ET ADMINISTRATION :
71, rue de Chabrol. — Paris 10°
Téléphone : Prov. 91-95 et 91-96.
C. C. postal : Maurice Raimond 2169-40 Paris

De la FAIM, de la MORT sauvons les populations civiles de l'ESPAGNE républicaine

Hommes et femmes de France donnez beaucoup d'argent, tous vêtements et vivres pour Madrid et les réfugiés de Catalogne aux organisations qui versent leurs fonds à la grande souscription internationale « PAIN - LAIT - SANTE »

Du dimanche 12 Février au dimanche 19 Février à domicile, dans les cinémas, dans les cafés, les restaurants dans l'usine, l'entreprise, dans la rue **FAITES BON ACCUEIL** aux dévoués collecteurs du Secours Populaire, tous munis d'une carte officielle. Avec l'argent recueilli, 10.000 quintaux de farine seront expédiés à Madrid, et les vivres et vêtements recueillis iront dans les camps de réfugiés de Catalogne.



Scènes navrantes de l'exode du peuple espagnol préférant l'exil à la servitude. Que notre hospitalité traditionnelle soit égale à elle-même en ces circonstances douloureuses ! Ouvrons toutes grandes nos portes à ces victimes de la terreur fasciste !

La faim, c'est l'ennemi de la résistance. Le ravitaillement de l'Espagne républicaine doit se poursuivre avec acharnement en même temps que nous devons intéresser toute la population à compléter en vivres et en vêtements l'effort officiel pour les réfugiés de Catalogne. La Semaine de Solidarité du 12 au 19 février doit permettre, avec le dévouement de tous, de recueillir de l'argent pour envoyer 10.000 quintaux de farine à Madrid et dans l'Espagne centrale, et de recueillir des vivres et des vêtements qui seront les bienvenus dans tous les centres d'hébergement des réfugiés de Catalogne. Cela permettra, d'une part, de continuer ce que la Commission Internationale de Ravitaillement pour l'Espagne républicaine vient de faire avec le concours du Secours Populaire de France, du Comité d'Initiative des Paysans de France, du Comité d'Aide de Suède et de l'Office International pour l'Enfance d'Espagne.

Pour les réfugiés en Catalogne	Pour l'Espagne centrale
100.000 kilos de riz.	100.000 kilos de riz.
2.000 caisses de sardines.	50.000 kilos de viande.
750 caisses de corned beef.	30.000 kilos de saindoux.
10.000 kilos de pâtes alimentaires.	10.000 kilos de lard.
20.000 kilos de morue.	15.000 kilos de pâtes alimentaires.
10.000 kilos de chocolat.	5.000 kilos de pois.
51.000 kilos de lait condensé.	100.000 kilos de pommes de terre.
20.000 kilos de vêtements.	250.000 kilos de marchandises, dans des paysans de France.
100 marmittes à trépid.	50.000 kilos de lait.

D'autre part, ajoutons à tout cela, la constitution en quelques jours, de Comités d'Accueil aux réfugiés de Catalogne, où le Secours Populaire apporte tout son concours, que ce soit à la frontière où il participe à la distribution de vivres qu'il a ramenés en camion, ou au passage des réfugiés dans les gares, à Bordeaux, à Juvisy, etc., où les dévoués membres du Secours Populaire organisent le ravitaillement avec toutes les organisations. Cette action et cette œuvre doivent se poursuivre, et nous demandons à la population d'accorder son obole aux organisations qui versent leurs fonds à la grande Souscription Internationale, « Lait-Pain-Santé », souscription contrôlée par M. le président Steeg, et réalisée en accord avec le gouvernement espagnol. Chaque jour, il faut des millions de francs à la Commission Internationale de Ravitaillement, et dans la mesure où chacun fera de la Semaine de Solidarité du 12 au 19 février, sa semaine d'action pour l'Espagne républicaine, toute une population de femmes, d'enfants, de vieillards, aura moins faim et moins froid. Versez sur les listes de souscription du Secours Populaire. Prenez des billets de la Souscription Internationale « Pain-Lait-Santé ». Accrochez l'insigne « Epi de blé » à votre veston, à votre corsage. Participez aux soirées et réunions multiples organisées pour l'aide à l'Espagne républicaine. Elevez-vous avec force contre l'assassinat des populations civiles, en exigeant du gouvernement français le rétablissement du Droit international, afin que le gouvernement espagnol puisse protéger sa population contre les avions de Mussolini et de Hitler. Non, l'Espagne républicaine n'est pas vaincue. Elle lutte pour vivre, pour son indépendance, comme elle lutte pour la France. De l'argent, des vivres, des vêtements ! Donnez, donnez beaucoup, le temps presse !

Jean CHAUVET.

De hautes personnalités appellent à l'aide des réfugiés

La France doit accepter l'honneur de soulager l'épouvantable misère des populations espagnoles refoulées vers ses frontières. Diverses souscriptions sont lancées, à cette fin pour faciliter les initiatives tant officielles que privées. Nous convions, de façon pressante, tout Français et toute Française, sans distinction d'opinion, à prendre part à ces souscriptions par envoi d'argent, de vivres ou de vêtements.

- Henri BERGSON, de l'Académie française, prix Nobel.
- Justin GODARD, de l'Académie de médecine, ancien ministre de la Santé publique.
- Gustave ISÉLY, commissaire général de l'Armée du Salut.
- Léon JOUHAUX, secrétaire général de la Confédération générale du travail.
- Marquis de LILLERS, président du Comité central de la Croix-Rouge française.
- Jacques MARIAT, de l'Institut catholique de Paris.
- François MAURIAU, de l'Académie des sciences, prix Nobel.
- Henri FICHOU, président de l'Union fédérale des anciens combattants.
- Paul VALÉRY, de l'Académie française.
- Cardinal VERDIER, archevêque de Paris.



GEORGES PITARD

avocat à la Cour

appelle les hommes et les femmes de France à se grouper dans le Secours Populaire

Chers amis, C'est les battements du cœur populaire qui animent notre grand mouvement de solidarité : partout où le Droit est violé, où la Justice est méprisée, où la Liberté est menacée, partout où l'humaine infortune doit être secourue ! Quelle œuvre immense et magnifique ! Mais il faut que se lèvent encore de nouveaux pionniers du Secours Populaire, dans les villes et les campagnes ! Qu'ils joignent aux nôtres leurs forces neuves, pour combattre l'injustice, et bouter hors du monde le fascisme criminel ! Qu'ils pensent surtout, pour l'heure, à la douloureuse et héroïque Espagne républicaine ! Entraînez dans nos rangs fraternels la foule frémissante et généreuse des hommes et des femmes de France, terre de la Liberté !

Georges PITARD.

Avec les réfugiés de Catalogne

Lire en page 3 l'article de Fortuné GASTOU.

12 FEVRIER

en hommage à nos morts

AMNISTIE pour les vivants !



Ernest SCHNARBACH, tué le 6 février 1934.



Louis LAUCHIN, tué le 6 février 1934.



Maurice BUREAU, tué le 6 février 1934.



Marc TAILLER, tué le 6 février 1934.



Vincent PEREZ, tué le 6 février 1934.



Albert PERDREAU, tué le 12 février 1934.



Eugène BAUDIN, tué le 12 février 1934.



Henri VUILLEMIN, tué le 26 février 1934.

L'AMNISTIE ET SA CARICATURE

par Léon JOUHAUX
secrétaire général de la C. G. T.

Il y a eu une préface au débat sur l'amnistie qui vient de s'ouvrir devant la Chambre : c'est le jugement rendu par le tribunal de Clermont-Ferrand. S'il ne réussit pas à convaincre la majorité parlementaire de la nécessité d'un large geste d'apaisement et de justice, on saura que cette majorité et le gouvernement qu'elle appuie sont tout acquis à une politique de répression et dominés par la haine du mouvement ouvrier.

Jugement où se mêlent la férocité et la provocation : six mois de prison à notre camarade Perrier, secrétaire de l'Union ; dix-huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour au secrétaire d'une section syndicale !

Tout concourt d'ailleurs à souligner l'odieuse de ce jugement. Les Michelin, dont l'usine est au centre de la conspiration du C.S.A.R., peuvent féliciter les juges opérant dans une ville où les factieux ont montré plus qu'ailleurs encore leur audace !

Complaisances infinies pour les ennemis du régime, sauvageries inqualifiables pour les travailleurs qui lui sont attachés, c'est la justice d'à présent. Le jugement de Clermont n'est pas un épisode isolé : il est seulement un peu plus vil que tant d'autres qui l'ont précédé, tous dictés par l'esprit de classe et par la peur bourgeoise.

Mais constatons que c'est le moment où un gouvernement dit républicain choisit pour opposer à un projet d'amnistie visant à effacer les traces de la répression du 30 novembre, à réaliser un apaisement que devraient suffire à imposer des périls grandissants, une invention bâtarde, arbitraire, destinée à laisser subsister le pire de la répression, les misères qu'elle a créées, les rancoeurs qu'elle laisse, une caricature grimaçante de l'amnistie.

On ne s'étonne pas que, s'étant d'abord jeté à corps perdu dans l'illégalité, le cabinet Daladier-Reynaud-Bonnet reste sourd aux appels de la justice.

Se trouvera-t-il pourtant une majorité pour approuver ces calculs ?

Que diront ces parlementaires qui se réclament de la démocratie ? Se rallieront-ils à une politique que mément les gens du 6 février ?

Si oui, il faudra en prendre acte et agir en conséquence. La classe ouvrière ne subira point cette trahison. Elle ne l'oubliera pas.

(Messidor.)

Le Parlement doit donner L'AMNISTIE à la France

par Andrée MARTY-CAPGRAS

Le débat sur l'amnistie poursuit, à la Chambre, sa marche lente. Commencé avant les vacances parlementaires, renvoyé « pour étude » à la rentrée de janvier, retardé par des débats soi-disant plus importants, le voici enfin à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée. Au moment où paraîtront ces lignes il sera sans doute terminé. Du moins nous l'espérons.

Rien n'est, en effet, plus urgent, si le gouvernement a le temps d'attendre, les emprisonnés, les révoqués, les lock-outés, eux, ne l'ont pas.

Au cours du débat à la Chambre, les élus socialistes et communistes ont ouvert d'éloquentes dossiers. Les chiffres ont été dévoilés devant les parlementaires. Monmousseau, député communiste de la Seine, a pu dire que les sanctions qui ont suivi la grève du 30 novembre ont entraîné 6 millions d'heures de travail perdues, dont 3 millions pour la métallurgie (c'est ainsi

que l'on se préoccupe de la production française)...

48 millions de salaires ont été soustraits au patronat. Par contre, les deux mois écoulés ont coûté aux pouvoirs publics 12 millions d'allocations de chômage.

Dans huit départements, a ajouté Monmousseau, ont été prononcées 475 condamnations représentant 567 mois de prison et 15.000 francs d'amendes. Paulin, Arnol, Mabrut, socialistes, Demuisis, Croizat, Langumier, communistes, MM. Paul Ramadier, Lapie, de l'U.S.R. ont apporté des précisions supplémentaires et développé des cas concrets.

(Suite page 3)

Punir les réfugiés politiques ne résout pas le problème de l'émigration

par Charles DÉSIRAT

Avec les reportages radiodiffusés sur les réfugiés de Catalogne, la population française a été brutalement mise en présence des souffrances des réfugiés politiques.

Depuis de longues années déjà, des hommes et des femmes, menacés de la hache du bourreau, échappés aux tortures des

campes de concentration ou des îles de déportation ont cherché un refuge dans notre pays.

Le micro n'a pas rendu publiques leurs souffrances morales de bêtes tra-

quées, que la solidarité populaire empêche difficilement de mourir de consommation.

Le décret du 2 mai 1938 qui renforçait les sanctions contre les illégaux laissait toutefois l'espoir que leur situation paradoxale pourrait être régularisée, mais l'application illogique, inhumaine, contraire aux intérêts de la France, de

ce décret montre qu'il faut dénoncer publiquement des actes arbitraires qui nous font le plus grand tort.

UNE CALOMNIE QUI A FAIT LONG FEU

La réhabilitation judiciaire et morale du militant syndicaliste MARCEL PAUL

Un document édifiant sur la bonne foi et l'indépendance de certains magistrats

produits par Marcel Paul pour sa défense.

Mais la répression ne frappe pas seulement les réfugiés politiques.

Dans la fureur de leur nouvelle campagne de diffamation et d'injure...

Voici ce document : « Le pétitionnaire habite depuis huit ans à l'adresse indiquée. Il est marié, sans enfants, il a la profession d'électricien qu'il exerce pas. On croit qu'il tire ses ressources de la propagande à laquelle il se livre pour le compte du parti communiste. »

En 1926, la bourgeoisie réussit à monter de toutes pièces une scandaleuse affaire contre ce militant...

Le scandale de ce jugement était d'ailleurs...

Les militants ouvriers connaissent de vieille date la haine anti-ouvrière de certains magistrats...

Le digne représentant de la justice, auteur de ce document, n'hésitait pas à proclamer par écrit qu'il s'opposait à ce que la condamnation d'un innocent soit annulée et sa réhabilitation édictée...



— Que la justice l'ait réhabilité, est-ce que cela prouve son innocence ?... Nous avons bien été acquittés, nous !...

Une telle indigence d'esprit, un tel manque de cœur ne sont pas admissibles.

leurs tel que la Cour d'appel de Paris fut enfin obligée de prononcer, le 15 décembre 1933, après plus de sept ans de procédure, la réhabilitation judiciaire de Marcel Paul et ce, malgré de nouvelles interventions politiques et policières contre lui.

Aux Editions du Secours Populaire de France

71, rue de Chabrol, PARIS-X^e - C. C. René Bazin 1431-93 Paris - 1 brochure 0 f. 50

Nos BROCHURES

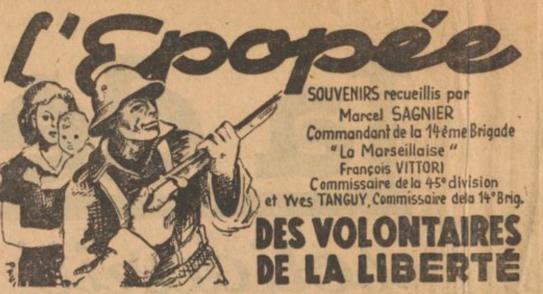
- Tout ce qui est humain est nôtre, par Jean CHAUVET
Les Brigades internationales, honneur de l'humanité, par François VITTORI
L'union des cœurs forge l'union des consciences, par Emile BUREAU
L'enfance, notre plus doux espoir, par Georges BUISSON
Le racisme, base du fascisme, par Henri LEVIN

Le nouvel insigne de notre association

que reproduit le cliché ci-contre et que nous recommandons à tous nos militants et à tous nos amis. de la solidarité. I insigne 2 fr. - Pour les sections 20 % de ristourne. Il ne sera pas mis plus de 20 insignes en compte aux sections.

POUR LES RÉFUGIÉS CATALANS Une lettre du Secours Populaire de la Banlieue Nord au Président du Conseil

Monsieur le Président du Conseil, Le Bureau du Secours Populaire de la Banlieue-Nord, se faisant l'interprète de ses milliers de membres individuels et d'organisations adhérentes collectives, demande au gouvernement de la République Française, d'accueillir sur notre terre d'Asie, les milliers d'enfants espagnols qui sont exposés journellement à l'assassinat par les bombes des envahisseurs italo-allemands, et cela sans aucune restriction.



L'Épopée

SOUVENIRS recueillis par Marcel SAGNIER Commandant de la 14^{ème} Brigade "La Marseillaise" François VITTORI Commissaire de la 4^{ème} division et Yves TANGUY, Commissaire de la 1^{ère} Brig.

IX Non-intervention ?... Combien de bénéficiaires, Messieurs du Comité des Forges ?

La section de « mit » en réserve protège le passage. Les fascistes n'ont de respect pour rien; ils abiment le paysage à coups de 75. Les 75 de l'armée française. Non-intervention ? Combien de bénéficiaires, Messieurs du Comité des Forges, dans l'année 1936 ?



— Ça fait tout de même plaisir de se retrouver entre anciens du 6^e février !...



Le lieutenant-colonel Dumont, accompagné de Tanguy, sur la ligne du feu.

Paris dans la brigade. Nous connaissons les batailles que vous avez livrées. J'espère que tout ensemble nous ferons du bon travail, jusqu'à la victoire finale.

L'alerte

Un soir, une liaison appelle Jacquot au P. C. Une demi-heure après, rassemblément. Nous allons dégager le bataillon André-Marty qui est encerclé dans la Cité. Un temps épouvantable, un temps à ne pas mettre un chien dehors, comme on dit.

Feuilleton n° 13

Il reviennent de tous les coins de la France tanguant, titubant, prolongeant leur joie de vivre jusqu'au seuil de la mort probable.

qu'une masse informe de cuir brûlé et de fanges sèches. Ses mains sont plus noires.



une permission de détente

« Ben, oui, Didine... elle a démenagé... — Comment elle a démenagé ?... — Ouh... — Et où « quelle habite ? — J' sais pas... »

La zone s'étendait autour de nous et par delà la zone une ville immense montait dans le réseau des lignes, coupée d'entrepôts et de garas.

Et parfois, descendu d'une limousine silencieuse, on voyait un maître nouveau sourire à sa fortune qui montait sous ses yeux.

LA DEFENSE

Bouches-du-Rhône Aix-en-Provence

Dans une belle réunion, le samedi 29 janvier, les travailleurs aixois se sont réunis contre le jugement inique rendu par la cour d'Aix.

Genes

Le dimanche 29 janvier, le Secours Populaire organisait une réunion dans la petite agglomération de Genes.

Marseille (10e canton)

Notre section remercie toutes les organisations du 10e canton pour l'aide apportée par elle à notre Journée Nationale de Solidarité.

Marseille (Les Chartreux)

Notre collecteur a profité des volontaires, réalisés avec le concours des organisations du Front populaire de divers quartiers.

Marseille (Saint-Mauront)

Notre section, en accord avec la région, demandait à la population de Marseille de réserver la date du samedi 11 février à 9 heures du soir.

Port-St-Louis-du-Rhône

Le Secours Populaire des Bouches-du-Rhône organise le 26 janvier un meeting pour réclamer l'amnistie des travailleurs de Port-St-Louis-du-Rhône.

Bel Abbès

Notre assemblée du 26 janvier nous a permis de constater le magnifique bilan de notre section pour 1958.

Port-St-Louis-du-Rhône

Après avoir entendu les camarades Harard, secrétaire de l'Union locale des Syndicats, et Loubert, délégué par l'U. D. et élu secrétaire du Secours Populaire des Bouches-du-Rhône.

Annonay

Lundi 30 janvier a eu lieu une réunion publique au sein de notre section dans la salle du Stand municipal.

Drôme

La réunion fut présidée par le camarade Eynard, secrétaire de l'Union locale des Syndicats.

Beaumont-lès-Valence

Pour tenir une réunion en faveur des femmes et des enfants d'Espagne, notre peuple, le Secours Populaire de la Drôme avait adressé à M. le maire une demande de salle.

La Vouille

Jeudi 2 février a eu lieu une réunion publique dans la salle de la Poste industrielle qui a tant souffert du chômage.

LA DEFENSE

Abonnements : 1 an, 18 francs ; 6 mois, 9 francs ; 3 mois, 5 francs.

Travail exécuté par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le gérant : Vve MAILLET.

Impimeries Parisiennes Réunies, 10, fg Montmartre, Paris.

LA DEFENSE

L'He aux Épouvantails

longueur de la distance des ondes. Au moyen de son hydrogéographie, il établit un entourage d'air salin autour de l'endroit d'où partait l'appel.

Tout d'abord, lui parvint une sorte de grésillement bizarre que traversaient quelques mots. Ces mots ne lui arrivaient pas en entier.

Mots croisés

1. — Passereau dont le chant est très agréable. — 2. Oiseau coureur australien. — 3. Reptile de mer.

Horizontalement

1. — Passereau dont le chant est très agréable. — 2. Oiseau coureur australien. — 3. Reptile de mer.

Verticalement

1. Petit renard. — 2. Successeur d'Abou-Behr et deuxième calife. — 3. Cruel et corrompu.

REBUS



Nouvelles des Sections

Les adhésions s'adressent à M. Aymard, rue de la Porte, Habitants du Cheylard, rappelez à M. le curé les appels lancés par M. Farchevêque Verdier.

Algerie

Notre assemblée du 26 janvier nous a permis de constater le magnifique bilan de notre section pour 1958.

Algerie

Notre assemblée du 26 janvier nous a permis de constater le magnifique bilan de notre section pour 1958.

Algerie

Notre assemblée du 26 janvier nous a permis de constater le magnifique bilan de notre section pour 1958.

Algerie

Notre assemblée du 26 janvier nous a permis de constater le magnifique bilan de notre section pour 1958.

OUVERTURE du CONCOURS d'abonnements Sections, préparez-vous!

Région Parisienne

Paris Bureaux de Paris Les ouvriers d'une maison de faux-couls du 13e arrondissement ont voté en faveur de notre camarade Larré.

Banlieue-Sud Notre section qui s'est heurtée depuis sa constitution à des difficultés d'organisation, se ressaisit rapidement.

Cachan Notre section qui s'est heurtée depuis sa constitution à des difficultés d'organisation, se ressaisit rapidement.

Neurologie Nous apprenons avec douleur la mort de notre camarade Borel, ancien militaire de Chartres.

Un bel exemple En vue de la semaine de Solidarité pour les volontaires d'Espagne, les blessés, les veuves et les orphelins, notre section a pris l'initiative de convoquer sous l'égide de la Municipalité toutes les organisations.

Banlieue Est Notre section s'est réunie en assemblée générale pour la prise des cartes 1099 le samedi 20 janvier.

Fontaine Notre section organise en 1959 avec 40 adhérents dont plusieurs nouveaux membres.

Loire Notre section a été heureuse d'informer la population que pendant l'année 1958, elle a recueilli pour les œuvres de solidarité la somme de 2.397 fr. 45.

Lot-et-Garonne A l'appel lancé par le bureau départemental du Secours Populaire, le 17 janvier, une cinquantaine d'auditeurs assistèrent à la réunion.

Angers Notre section, s'inspirant des directives de notre Congrès National, organisait une réunion de pot-au-feu aux vieux quartiers de notre quartier.

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

Paris Samedi 11 février à 20 h. 30 SALLE DES RUPINS, 3, av. Beaurepaire. GŔE SOIRÉE ARTISTIQUE et DANSANTE

UN PERCEANT GREC
 du mouvement de la solidarité
 assassiné
 Un enfant torturé

Les nouvelles que nous recevons de Grèce, sur la répression, ont un tel caractère de gravité, qu'elles seraient incroyables si elles n'émanaient pas d'une source tout à fait digne de foi. On se souvient que ces derniers mois ont vu une aggravation considérable des mesures de répression contre les antifascistes grecs, en particulier contre le mouvement d'aide aux victimes, la « Prévoyance Populaire ».

On nous annonce que le secrétaire du mouvement de la solidarité à Athènes, un homme vénérable de 70 ans, a été torturé jusqu'à la mort à la permanence de la police politique à Athènes. Cet acte odieux a été délibérément commis sous les yeux des autres détenus, dont une femme et son enfant. Cette femme, qui fut le témoin de cette barbarie, subit elle-même, en ce moment, des violences plus odieuses encore. Depuis cinq mois elle est entre

Christos Maltezos, secrétaire du Front antifasciste de la Jeunesse de la Grèce, a été brûlé vif en présence des autres détenus, dont les anciens députés Nepheladis, Partamedis et Nico Zachariadis, secrétaire du Parti communiste grec.

Les prisonniers antifascistes sont privés de nourriture; on leur enlève leurs vêtements et toute literie, on les oblige à coucher à même le ciment recouvert d'eau. Et quand on les croit suffisamment



Un groupe de déportés antifascistes grecs, manuels et intellectuels, dans l'île d'Anafi, où les a exilés l'hitlerien Metaxas, bourreau du peuple grec.

Les mains des bourreaux. Ceux-ci torturent son enfant sous ses yeux pour amener la maman à dénoncer son mari à la police. Si tout cela peut être fait à Athènes même, que penser des crimes qui se commettent dans les prisons de province, et surtout dans l'île de Corfou. Les tortures que l'on pratique ici sur des hommes qui sont détenus depuis longtemps, rappellent de moyen âge. Elles tendent à arracher aux victimes l'abjuration de leurs opinions démocratiques. C'est ainsi que le jeune étudiant

ment déprimés, on les convoque et on fixe à chacun d'eux un délai pour signer l'abominable déclaration de trahison à leurs principes et à leurs camarades, en évoquant devant eux le sort de Maltezos. Les héros grecs de la démocratie et de la solidarité, qui résistent malgré tout, avec un courage et une foi admirables, tournent leurs regards angoissés vers les hommes de principe et de cœur de tous les pays. Ils attendent que de puissantes protestations fassent cesser leur supplice et les sauvent de la mort que leur prépare le fascisme.

Tom Mooney
 les insolentes nazies
 et Thaelmann

« Le scandale judiciaire Mooney », « La justice de la superdémocratie », ce sont les titres d'un article paru en première page de la feuille de Goering, le « National Zeitung », d'Essen. Il y est question d'une façon objective du fait que Tom Mooney fut détenu innocemment pendant 22 ans, qu'il n'était pour rien dans l'attentat du 22 juillet 1916 et qu'il fut condamné uniquement parce qu'il était contre la guerre et un défenseur sincère des intérêts de la classe ouvrière. Le journal écrit : « Il a été constaté au moment du meurtre, Tom Mooney se trouvait éloigné d'environ un kilomètre et demi du lieu de l'attentat... Néanmoins, Mooney resta dans la maison de reclous. »

Les intentions de cet article ne sont que trop claires. L'Amérique démocratique et, d'une façon générale, la démocratie, doivent être compromises aux yeux du peuple allemand qui désire la liberté et la démocratie. Mais les arguments des nazis se retournent contre eux-mêmes.

En effet, Mooney n'était pas sur les lieux de l'attentat, il était innocent, c'est évident, mais ne fut-il pas également condamné, par exemple, Edgar André n'était pour rien dans les actes pour lesquels il fut traduit devant le tribunal ? N'est-il pas clair que Peter Forster avait agi en état de légitime défense et qu'il n'a pas abattu le membre des S. S. ? Ne fut-il pas condamné, dans le cas de Lilo Hermann, qu'elle n'avait voulu rien d'autre que la paix et qu'elle ne put être accusée d'aucun acte de défense et qu'elle eut la peine de mort dans quelque pays que ce soit ?

Et pourtant, ils furent décapités !... Le président Wilson grâcia Tom Mooney pour empêcher un meurtre judiciaire et rendre possible la réparation de l'erreur judiciaire. Et c'est grâce à cet meurtre que l'innocent put être libéré.

Monsieur le Chancelier du Reich, avez-vous grâcié Edgar André, Lilo Hermann, mère d'un enfant de 4 ans, et autres condamnés à mort innocents, et laissés ouverte la voie à une réparation ? Non, vous avez signé les sentences de mort et vous avez fait décapiter les hommes — et de jeunes hommes allemands — qui étaient aussi innocents que Tom Mooney, dont l'innocence est reconnue par votre journal... et pour cause.

Et puisque le journal nazi décrit dans l'article en question le mouvement de solidarité en faveur de Tom Mooney en disant que « Tous les députés de Weimarin ont fait une démonstration pour la libération de Tom Mooney, et pourtant il ne fut pas libéré », alors nous devons rappeler que des milliers de femmes allemandes ont demandé la grâce pour Lilo Hermann. Des milliers et des dizaines de milliers de citoyens allemands n'ont-ils pas aussi demandé la libération, ou tout au moins la réduction, du courageux pasteur Niemöller, et une démonstration en sa faveur n'a-t-elle pas eu lieu à Berlin-Fehrbellin ?

Et pourtant, Lilo Hermann fut exécuté et Niemöller reste dans un camp de concentration, bien qu'il eût dû être libéré en vertu du verdict du tribunal aussitôt après le procès. Et là, il ne s'agit même pas d'une erreur judiciaire.

Pour LE DROIT
 D'ASILE

La République Dominicaine recueillera cent mille réfugiés juifs

Le gouvernement de la République Dominicaine (Grandes Antilles), en collaboration avec le Comité Intergouvernemental pour les réfugiés, a accepté de recueillir 100.000 réfugiés. Les réfugiés ne seront pas admis individuellement, mais un plan d'ensemble leur permettra de se rendre utiles au pays qui leur a donné refuge en créant de nouvelles industries, plutôt qu'en développant celles du sucre, du café, du cacao actuellement florissantes. Les nouveaux colons jouiront probablement de pouvoirs administratifs locaux et disposeront de leurs propres établissements.

Le gouvernement norvégien propose un crédit pour les réfugiés en Tchéco-Slovaquie

Le gouvernement norvégien a proposé à la Chambre des Députés de voter un crédit de 500.000 couronnes pour l'aide aux réfugiés en Tchéco-Slovaquie. Le chef du groupe radical étant d'avis montré favorable à ce projet, on estime qu'une majorité lui est assurée. En même temps le gouverne-

SECOURS POPULAIRE
 MONDIAL

De partout pour l'Espagne

En Angleterre
 La campagne pour l'envoi de bateaux de secours

Les maires de Nottingham, de Nelson et de Colne, soutiennent la campagne pour l'envoi d'un bateau d'aide, qui se poursuit dans ces régions. Le lord-maire de Manchester a accepté de présider et de patronner le Comité pour l'envoi d'un navire de vivres.

Les artistes et l'aide à l'Espagne
 Le peintre Augustus John a offert le produit de la vente d'un de ses tableaux (500 livres sterling) au Comité d'Aide à l'Espagne. C'est l'un des premiers résultats de l'Association Internationale des Artistes, en collaboration avec le Comité Médical d'Aide à l'Espagne.

Un appel de l'archevêque de Westminster en faveur des enfants espagnols
 L'archevêque de Westminster, Sir Stafford Cripps, le professeur H. Lévy et d'autres personnalités britanniques éminentes, viennent de lancer un appel à la population londonienne en faveur de l'adoption de 50.000 enfants espagnols.

Aux Etats-Unis
 La Caisse Mutuelle des Travailleurs allemands, les adhérents des « Amis de la Nature » et des clubs ouvriers germano-américains, ont recueilli l'argent nécessaire à l'achat d'une ambulance qui est déjà partie pour l'Espagne.

EN AIDANT L'ESPAGNE
 n'oublions pas ceux qui sont menacés en Tchécoslovaquie

D ANS les circonstances actuelles, où des dizaines de milliers de femmes, d'enfants, de vieillards et de mutilés fuient devant les envahisseurs italo-allemands de la Catalogne, la générosité et l'hospitalité traditionnelles du peuple français se penchent sur ces victimes du fascisme. Les organisations françaises qui collaborent à l'accueil et à l'hébergement des réfugiés, accomplissent une œuvre noble et humanitaire, qui inspire les mouvements de solidarité dans le monde entier.

Les peuples de tous les pays démocratiques partagent eux aussi l'élan de la France. Ils ne vont pas laisser aux Français l'accomplissement de ce devoir urgent; ils s'empresent d'y participer.

Mais, en travaillant de toutes nos forces à satisfaire les besoins immenses de nos frères espagnols et catalans, n'oublions pas que d'autres réfugiés attendent également notre aide en Tchéco-Slovaquie, sous la menace, chaque jour plus précise et terrible, d'être livrés à la Gestapo et à la mort. Il y a au moins 3.500 de ces personnes, pour lesquelles il y a un seul espoir : être évacués au plus vite vers les pays démocratiques.

L'octroi par les gouvernements de France, de Belgique et des pays scandinaves, des visas nécessaires, se fait avec une trop grande lenteur. Toutes sortes d'obstacles d'ordre formel et technique s'interposent pour retarder, comme à l'envi, l'évacuation. Cette lenteur et ces difficultés entachent l'honneur de ces grands pays démocratiques et devraient être immédiatement écartés.

Nous voudrions insister surtout sur le cas de la France. Il n'y a aucune raison pouvant justifier le retard que l'on constate à l'octroi de ces visas. Le Comité d'Accueil aux réfugiés de la Tchéco-Slovaquie offre toutes les garanties nécessaires assurant que ces réfugiés ne seront pas une charge ni pour l'Etat ni pour les municipalités. Il convient de le souligner pour que personne ne pense que leur arrivée poserait de nouveaux problèmes de soutien matériel.

Nous sommes persuadés qu'on ne demande pas trop en réclamant du gouvernement français, au nom des liens d'amitié qui unissent le peuple français et le peuple tchéco-slovaque, ainsi que de la tradition française du Droit d'asile pour les émigrés démocratiques, qu'il demeure fidèle à sa haute réputation, en facilitant le sauvetage de gens dont le seul crime est d'avoir refusé de se soumettre au régime du fascisme, l'ennemi mortel à la fois de la France et de toute l'humanité libre.

Georges DUVAL

En Belgique
 Le gouvernement belge décide d'héberger 500 enfants espagnols

Le gouvernement belge a décidé de participer à l'action internationale en faveur des populations civiles espagnoles. Il a décidé de recevoir 500 enfants dans le Home des Hospices civils de Sète, qui sera contrôlé par le Consulat de Belgique. Le premier groupe d'enfants a déjà été reçu dans le Home.

En Norvège
 Le Conseil municipal d'Oslo a voté un crédit de 10.000 couronnes pour l'achat de médicaments, de matériel sanitaire, de vivres à envoyer aux réfugiés espagnols qui se trouvent près de la frontière française. Le Conseil exhorte en même temps la population de la capitale à verser le plus possible à la souscription organisée au profit des populations civiles d'Espagne.

En Suède
 Le gouvernement suédois demande au Parlement un million et demi de couronnes pour l'aide à l'Espagne républicaine

Le gouvernement suédois a demandé au Parlement un crédit d'un million et demi de couronnes pour une aide humanitaire à la République espagnole, en particulier aux enfants. Il apparaît dès maintenant certain que ce crédit sera voté.

Au Danemark
 La souscription organisée par le grand journal Politiken a rapporté en deux semaines, 77.000 couronnes, soit environ 780.000 francs.

En Suisse
 Enfants espagnols hébergés à Genève
 Un groupe de 58 enfants espagnols est arrivé hier de Puygordé à Genève, accompagné de M. Nicolle, conseiller national, qui était allé les prendre à Sète.

En Hollande
 L'Euvre du Comité Catholique français en faveur de la population civile
 Le Comité catholique d'Aide en France vient d'effectuer son premier envoi de vivres à la population civile espagnole, pour un montant de 300.000 francs. D'autre part le Comité s'occupe de l'installation de locaux destinés à accueillir des réfugiés espagnols en territoire français.

Un envoi d'un million de francs
 Le Comité National des Femmes antifascistes de Barcelone a reçu par l'intermédiaire de l'Office international pour l'Enfance et de la Centrale Sanitaire, une somme de un million de francs provenant de souscriptions effectuées en Argentine, en Uruguay en Hollande, en Norvège, en Australie, en Suède, en Suisse et en France. Cet argent servira à acheter des vivres.

L'anniversaire de la mort de Hans LITTEN



Le 4 février fut le premier anniversaire de la mort de Hans Litten dans un camp de concentration allemand. Cet avocat courageux qui avait défendu avec ténacité beaucoup d'antifascistes, était personnellement l'objet d'une haine implacable de la part de Hitler, qui compta au cours d'un interrogatoire public, dont il sortit diminué, la compétence et le courage de Hans Litten.

Les circonstances de la mort de Litten restent inconnues. Se basant sur les rapports de ceux qui ont vu le cadavre, les médecins ont conclu à la mort par pendaison. Personne ne sait si ce fut un suicide ou un meurtre. Ce qui est certain, c'est que pendant cinq ans Hans Litten subit les supplices infernaux des bourreaux nazis. Il fut si cruellement mutilé qu'il avait toutes les peines du monde à marcher même lentement.

Son nom sera honoré à jamais par le peuple allemand, et tous les ennemis de la tyrannie, à travers le monde, s'inclineront devant sa mémoire.

L'ombre de HITLER plane sur l'EUROPE CENTRALE

La Gestapo menace de chasser les familles des émigrés
 Un grand nombre d'émigrés des Sudètes, hébergés dans des camps, en Tchéco-Slovaquie, reçoivent des nouvelles de leurs familles, disant qu'elles sont menacées par la Gestapo d'être expulsées, et le statut de famille ne leur assure pas au pays dans un délai fixé. Après avoir fait des tentatives de toutes sortes pour obliger les émigrés à rentrer dans les Sudètes, où ils seraient libérés à la vengeance de la Gestapo, celle-ci a recouru à un nouveau moyen de pression en menaçant leurs familles.

A la veille de nouvelles mesures contre les étrangers et les juifs à Prague
 Tous les habitants de Prague se réclament des nationalités allemande, polonaise ou hongroise, sont convoqués à l'Hôtel de Ville pour vérification d'identité, en vue d'établir s'ils ont le droit d'être naturalisés ou s'ils doivent être refoulés comme « indésirables ». Une mesure analogue est prise pour les Juifs en connexion avec la préparation de la loi anti-juive.

Des journaux suspendus en Tchéco-Slovaquie
 L'organe des Légionnaires, Narodni Osvozeni, vient d'être interdit par décret de la Préfecture de police. Ce journal était considéré ces derniers temps comme l'organe défendant encore la politique de l'ancien président Bénéš et constituant en quelque sorte un contre-poids aux journaux de droite. Le Hlas mladych, organe de la Fédération de la Jeunesse laborieuse, nouvellement constituée, vient également d'être suspendu.

300 organisations sont dissoutes
 Le « commissaire de l'ordre public » Hoffmann vient de dissoudre d'un trait de plume 300 organisations de jeunes, dont 149 associations d'entraide et de secours, plusieurs dizaines d'associations ouvrières, d'instituteurs, presque toutes les chorales ouvrières, dix associations de blessés de guerre, plusieurs maisons du peuple, l'Union des médecins catholiques et des sociétés d'électeurs. Les fonds de ces associations ont été saisis et répartis entre les organisations nationales-socialistes du Reich correspondantes.

Les juifs sont chassés des bibliothèques et des instituts de recherches
 Les professeurs et les collaborateurs juifs des laboratoires scientifiques, que les lois de Nuremberg avaient exemptés des écoles et des universités, avaient cependant jusqu'ici le droit de travailler, à titre privé, dans les instituts de recherches, les bibliothèques, etc... Le ministre du Reich pour les questions de l'éducation et de l'enseignement populaire, vient de supprimer ce droit.

LA ROUMANIE A UN PEUPLE

Pour comprendre l'évolution des événements en Roumanie, lisez cette brochure préfacée par M. Philippe LAMOUR. En vente aux Editions du Secours Populaire de France, 71, rue de Chabrol, Paris-10^e. C. G. Roussin 131-93 Paris. Prix : 1 franc.



Jeunes héros roumains de la solidarité

On annonce l'arrestation en masse des élèves dans la ville de Cetate Alba (Bessarabie), sous l'influence d'argent collecté de l'argent pour aider les emprisonnés antifascistes.

Parmi les arrêtés, on cite spécialement les noms de I. Doban, élève du lycée de Tarantino; A. Grimbler, élève du lycée de Cetate Alba; et R. Langbard, étudiant de Bucarest.

On annonce également l'ouverture devant le tribunal militaire de Bucarest, du procès de neuf antifascistes, accusés d'avoir fondé une bibliothèque antifasciste. Les principaux accusés sont : Pasarina Marin, Stefan Marin, Pavel Banateanu et Ion Iacobescu.

C'est la mort qui les attend dans l'enfer nazi
 Malgré toutes les protestations, chaque jour de nombreux Israélites sont arrêtés en Belgique par les gendarmes et renvoyés vers l'Allemagne. Dernièrement, 5 Juifs ayant passé la frontière — au prix de quels dangers ! — furent arrêtés par les gendarmes de Schenberg qui renvoyèrent quatre d'entre eux. Si le cinquième n'a pas encore subi ce sort terrible, c'est parce qu'il était blessé et dut être hospitalisé. Il vint de Dusseldorf où il était artisan. Son magasin avait été pillé par les nazis qui l'avaient roué de coups et jeté du haut en bas des escaliers.

De jeunes bonnes allemandes refusent de participer à une manifestation nazie
 Les représentants nazis en Hollande, voulant faire du départ des jeunes bonnes allemandes, le 1^{er} février, une manifestation fasciste, avaient commandé un train spécial. Mais les jeunes filles ont fait échouer leur plan, et il a fallu décommander le train.

Mais que pense le monde culturel et humanitaire de cette action de la police roumaine ? Qu'en disent les étudiants et les professeurs de France ?